

CHR CITADELLE
Boulevard du XII^{ème} de Ligne, 1
B-4000 LIEGE
Tel 0032 4 321 65 75
Fax 0032 4 32166 57
Web <http://www.cpma-ulg.be>

PROTOCOLE DE TRANSFERT DES EMBRYONS CONGELES EN CYCLE ARTIFICIEL

Le 1^{er} jour de votre cycle ou si possible une semaine avant le début des règles présumées, débutez la prise d'un **OESTROGENE**.

Dans votre cas, il s'agit de :

- PROGYNOVA 2mg**, 1 comprimé, 3 x par jour, matin midi et soir.
- PROVAMES 2 mg**, 1 comprimé, 3 x par jour, matin midi et soir.
- ZUMENON 2mg**, 1 comprimé, 3 x par jour, matin midi et soir.
- ZUMENON 2mg**, 1 comprimé **vaginal**, 2 x par jour, matin et soir.
- DERMESTRIL 100 mg**, 2 patchs cutanés, à changer tous les 3 jours (toutes les 72h).

Ce traitement est à poursuivre **sans interruption jusqu'à la date du test de grossesse et jusqu'à 12 semaines de grossesse (d'aménorrhée) si ce test est positif (sans quoi, risque de fausse-couche très important)**.

1. Le premier jour de votre cycle (= 1^{er} jour des règles)

Téléphonez à l'infirmière (+32 4 321 65 75) pour vous inscrire et obtenir un rendez-vous pour une prise de sang et une échographie qui se feront aux environs du 14^{ème} jour de votre cycle.

Assurez-vous que votre **formulaire d'accord préalable** à la décongélation d'embryons cryopréservés nous est bien parvenu. Ce formulaire doit être cosigné par les deux auteurs du projet parental et complété à chaque nouvelle tentative de transfert d'embryons congelés.

Aucune décongélation ne sera effectuée sans ce document.

Le CPMA peut limiter le transfert à seul embryon dans certaines circonstances afin de diminuer les risques de grossesse multiple.

2. Aux environs du 14^{ème} jour (à la date indiquée par l'infirmière)

Si le suivi est réalisé dans notre Centre :

Au jour et à l'heure qui vous ont été fixés (entre 7 h 30 et 8 h 45), rendez-vous au bureau des infirmières du CPMA (route B474).

N'oubliez pas de vous présenter préalablement aux guichets d'inscription de Gynécologie (route B459), pour régler le montant de votre consultation et recevoir les étiquettes d'identification nécessaires.

Si le suivi est réalisé à l'extérieur :

Prenez contact avec le gynécologue qui vous suivra.

Au jour indiqué par l'infirmière, faites réaliser vos examens (échographie et prise de sang) et communiquez-en les résultats avant 13h :

soit par FAX au +32 4 3216657 ;

soit par mail : résultats.fiv@chrcitadelle.be.

Tournez SVP →

En fonction de ces résultats, soit vous devrez répéter ces examens à une date ultérieure, soit vous débuterez la prise de **PROGESTERONE**.

Dans votre cas, il s'agit de :

- **UTROGESTAN® vaginal 200mg** : 1 capsule 3 x par jour, matin, midi et soir, tous les jours,
- **INPROSUB®** (ou Progiron® en France) : 1 injection sous-cutanée/jour, tous les jours
- **AMELGEN® vaginal 400mg** : 1 capsule 2 x par jour, matin et soir, tous les jours

Sans interruption jusqu'au test de grossesse.

La suite du traitement vous sera communiquée sur votre messagerie si vous disposez d'un code d'accès au programme de prescription en ligne (PEL) ou lorsque vous téléphonerez aux infirmières avant 16h00.

3. Transfert des Embryons

Présentez-vous à la date et heure convenues au CPMA (route B474). Il vous sera peut-être demandé de réaliser une **prise de sang le matin du jour de transfert** afin d'adapter votre traitement.

La présence des deux auteurs du projet parental **munis de leur document d'identité**, est nécessaire lors du transfert embryonnaire. Si pour une raison de force majeure, votre conjoint ou compagne ne peut vous accompagner, il est impératif que vous soyez en possession de sa **carte d'identité**.

Aucun transfert d'embryon(s) congelé(s) ne sera effectué sans ces documents.

Poursuivez la prise de l'**œstrogène** et de la **progestérone** prescrits jusqu'au test de grossesse.

4. Test de grossesse

Environ 14 jours après le transfert des embryons, un test de grossesse sera effectué dans notre centre ou dans un laboratoire d'analyses médicales agréé proche de chez vous. N'oubliez pas dans ce cas de nous communiquer le résultat par fax (+32 4 321 66 57) ou par mail (résultats.fiv@chrcitadelle.be) avant 13h).

Si le test est négatif, arrêtez le traitement par œstrogène et progestérone et attendez la survenue des règles pour éventuellement vous réinscrire pour un nouveau transfert d'embryon(s) congelé(s).

Si le test est positif, SURTOUT NE PAS INTERROMPRE LE TRAITEMENT (sinon, le risque de fausse-couche très important). Poursuivez la prise des différents médicaments jusqu'à 12 semaines de grossesse (d'aménorrhée).

Deux échographies de contrôle de votre grossesse débutante seront réalisées, aux environs des 23^{ème} et 30^{ème} jours après le transfert des embryons. Les dates seront fixées par les infirmières au moment du test de grossesse.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions de votre attention.